

# B l'écho de Biviers

#02 - MAI 2021

mairie-biviers.fr



Chemin des Barraux : dernières finitions

**P.8**

Budget

**P.13**

Place du village

**P.18**

Un couple de champions  
biviérois

# ETAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

## 7 naissances dont

Hugo JARRET, le 18 août 2020  
Thibault MALNUIT, le 9 octobre 2020  
Camille BRET, le 25 octobre 2020  
Judith YÈME, le 3 novembre 2020  
Alistair RAZAC LE COQ,  
le 1<sup>er</sup> décembre 2020  
Appoline GERBAUT, le 28 janvier 2020  
Arthur MAURINO, le 5 mars 2021

## 5 mariages dont

M. PEUROIS Hugo & Mme MCKENNEY  
Alexia, le 10 octobre 2020  
M. HENRIQUEZ OLEA Mauricio  
& Mme GOLDBERG Zoé, le 10 octobre 2020  
M. LE COQ Aurélien & Mme RAZAC Émilie,  
le 18 novembre 2020  
M. PLÉ François & Mme BONNET-CANDÉ  
Cécile, le 16 février 2021

## Décès

M. CHARBIT Marc, le 14 septembre 2020  
M. MILLIÉ André, le 2 octobre 2020  
Mme BERGER Marie-Thérèse née GENIN,  
le 29 octobre 2020  
M. DAVID Claude, le 30 octobre 2020  
M. JOUVE Guy, le 30 octobre 2020  
Mme SAVEY Irène née FEHR,  
le 31 octobre 2020  
Mme DELASARA Yvonne,  
le 31 octobre 2020  
Mme REY Martine née DI BATOLOMÉO,  
le 14 décembre 2020  
M. MORE Robert, le 20 décembre 2020  
M. GARNIER Gilbert, le 21 décembre 2020  
M. HIRLEMANN Pierre, le 7 janvier 2021  
M. LEPOUTRE Philippe, le 16 février 2021  
Mme BARYLA Antonina, le 3 mars 2021  
M. CHARLES Alain, le 24 mars 2021  
Mme SMILIANITCH Yvonne née ASTIER,  
le 7 avril 2021

# INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45  
Site : mairie-biviers.fr  
Email : contact@mairie-biviers.fr  
bibliothèque@mairie-biviers.fr  
service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr

## Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9 h à 12 h  
Le mercredi de 9 h à 12 h  
et de 15 h à 18 h

## Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints,  
reçoivent sur rendez-vous.

## Conciliateur-médiateur de justice

### Mairie du Touvet

Sur rendez-vous les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois  
de 9 h à 12 h.  
Tél. 04 76 92 34 34.

### Mairie de Saint-Ismier

le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9 h à  
12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

## Avocat conseil Mairie de Saint-Ismier

1<sup>er</sup> mardi du mois de 17 h à 19 h  
sur RDV au 04 76 52 52 25.

# NUMÉROS UTILES

## Assistances sociales

Centre médico social de Bernin  
71, chemin des Sources  
38190 Bernin  
Tél. 04 56 58 16 91

## Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi  
de 16 h 45 à 18 h 30  
Mercredi de 11 h à 12 h 30  
et de 14 h 30 à 17 h 30  
Vendredi de 15 h 45 à 18 h  
Samedi de 11 h à 12 h

## Déchetterie Saint-Ismier

Du lundi au dimanche  
de 8 h 30 à 17 h 45  
Fermée les jours fériés  
Tél. 04 38 72 94 30

## Ramassage des ordures ménagères

Lundi : containers gris  
Mardi : containers verts

## Jardinage - Bricolage

### Nuisances sonores

### Créneaux autorisés

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 19 h 30  
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
Dimanche et jour férié de 10 h à 12 h

## Pharmacies de garde

Tél. 32 37

## Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

## Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7 j/7 et 24 h/24

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

## En cas de sinistre, appeler le 18

## Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

## Comité de rédaction :

Anny Seltz-Bouvier, Marylin Arndt

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Ecureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk  
(produit à partir de fibres  
100 % recyclées) avec  
des encres végétales.

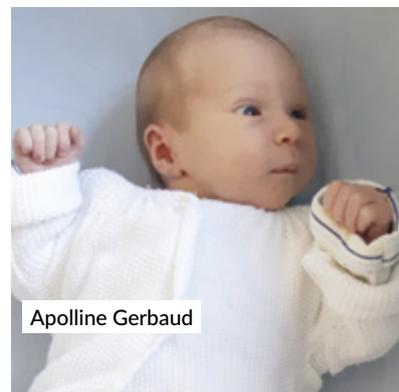
Hugo Jarret



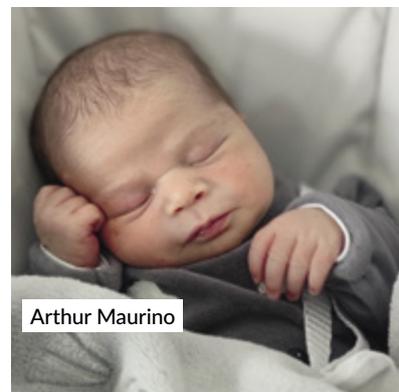
Camille Bret



Appoline Gerbaud



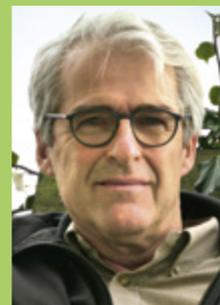
Arthur Maurino



# sommaire

- 04 // *Rétrospective*
- 06 // *Environnement Urbanisme*
  - > **La commune agit pour la biodiversité et pour un urbanisme raisonné**
- 08 // *Budget*
  - > **Un Budget élaboré de nouveau dans un contexte de baisse des dotations et de pandémie**
- 10 // *Vie municipale*
  - > **Les commerçants de Biviers**
  - > **Moustique tigre**
  - > **Nuisances sonores**
- 13 // *Travaux*
  - > **La grue du Châtelard**
  - > **Chemin des Barraux**
  - > **Place du village et bâtiments avoisinants**
- 14 // *Bibliothèque*
  - > **Coup de cœur**
  - > **Tous à vos plumes !**
  - > **Exposition à la bibliothèque**
- 15 // *Seniors et CCAS*
  - > **Succès des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière !**
  - > **Rompre l'isolement**
  - > **Un service de proximité gratuit !**
- 16 // *Enfance Jeunesse Scolaire*
  - > **Accueil de loisirs des jeunes**
  - > **Le Conseil Municipal des Enfants**
- 18 // *Vie associative*
  - > **Concert des élèves de l'AMZOV, école de musique, en Live Stream**
  - > **Un couple de champions biviers**
- 19 // *Intercommunalité*
  - > **Mobilité**
  - > **Labellisation de cérémonie**
- 20 // *Vie municipale*
  - > **"La Fibre Arriiiiive !" enfin**
  - > **Élections régionales et départementales**

## LE MOT DU MAIRE



Les beaux jours

Comme il y a 76 ans, le mois de mai devrait avoir cette année un goût de libération et la montée en puissance de la vaccination donne enfin une perspective de sortie de crise même si pendant longtemps les précautions et la vigilance resteront de mise. Hélas, cette sortie sera sans doute trop tardive pour nous permettre d'inaugurer notre place le 8 mai comme nous l'avions envisagé. L'ampleur que nous souhaitons rendre à cet évènement, jumelé avec l'hommage au compagnon de la libération Jean Silvy, est incompatible avec le respect des règles en cours. Nous vous donnons donc à nouveau rendez-vous au 11 novembre 2021.

Plus près de nous, le retour des beaux jours et l'allègement programmé des contraintes sanitaires ne doit pas nous faire oublier les règles du vivre ensemble : des chiens agressifs sur la voie publique ou dont les maîtres ne ramassent pas les déjections, des haies qui envahissent le voisin ou débordent sur la voie publique, des véhicules circulant trop vite, des stationnements gênants, des feux interdits, des bruits excessifs, des tontes en dehors des horaires autorisés, autant de désagréments générés par quelques-uns qui n'ont pas conscience que ces petits - ou grands - abus, par leur généralisation, nuisent à la qualité de vie de tous.

Plus grave et constitutif de délit, nos terrains de tennis ont subi des actes de vandalisme avec de nombreuses dégradations. Le club devant la répétition des faits a décidé de porter plainte !

Nous avons la chance de bénéficier d'un cadre superbe, les beaux jours et l'allègement des contraintes vont nous permettre de savourer tout particulièrement cette liberté retrouvée ; alors faisons tout pour qu'ensemble nous puissions jouir pleinement de notre beau village apaisé.

Rien ne peut mieux exprimer les intentions de cet éditorial que ce mot d'Albert Camus : "la liberté ce n'est pas l'espoir de l'avenir ; c'est le présent et l'accord avec les êtres et le monde dans le présent".

Votre Maire,

Thierry Ferotin



Zoé Goldberg et Mauricio Henriquez Olea

# #02 Rétrospective en images

## Exposition à la bibliothèque



Joëlle Desbruyères



Romain Masson



Elisabeth Guglielmi



Agnès Rolin

## Concours de dessin



Les enfants ont participé nombreux au concours de dessin pour la carte de vœux 2021 de la municipalité

## Visite de Camille Galliard-Minier



16 avril 2021 : rencontre avec les élus, les associations et les commerçants



### Conseil municipal des enfants



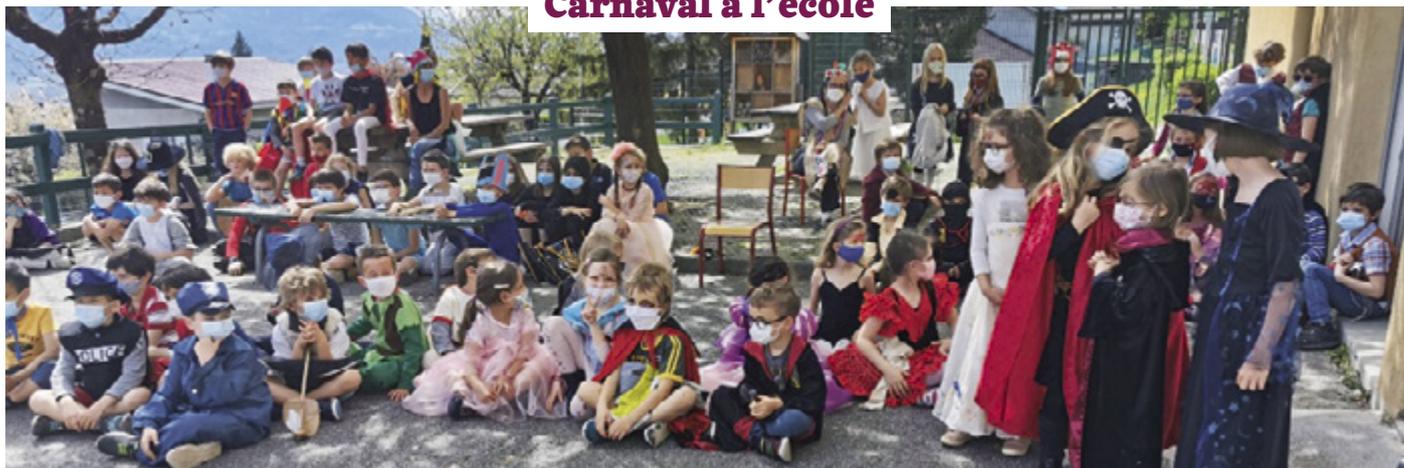
Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 4 mars

### Travaux à Saint-Huges



Réalisation d'un jardin de plantes aromatiques

### Carnaval à l'école



# La commune agit pour la biodiversité



Plusieurs actions sont menées par la commune

Via la communication sur notre site [www.mairie-biviers.fr](http://www.mairie-biviers.fr)

Le site internet s'est enrichi de plusieurs rubriques :

- les obligations légales de débroussaillage,
- des fiches naturalistes sur la biologie et la lutte contre des espèces invasives ou indésirables telles que les chenilles processionnaires ou le frelon asiatique,
- des conseils sur la plantation d'une haie variée pour préserver des insectes, des araignées, des oiseaux et des petits mammifères,
- des posters d'identification des oiseaux ou autres à télécharger, mis à disposition par des associations naturalistes telles que la LPO, Ligue Protectrice des Oiseaux.

Via la poursuite de la végétalisation des entrées de village

Les aménagements paysagers commencés au bas du chemin des Tières vont se poursuivre, grâce à la mobilisation de tous les agents techniques. Une palette végétale variée a été choisie,

aux essences caduques et persistantes, attirant des insectes butineurs et pollinisateurs mais également des oiseaux.

En cohérence avec une démarche de développement durable, de manière symbolique, des ceps de vigne ont été plantés pour évoquer le **passé viticole** très présent aux siècles derniers sur les coteaux du Grésivaudan. Du paillage minéral type pouzzolane sera installé pour retenir l'humidité tout en réduisant la pousse de plantes non désirables. La poursuite de ces actions permettra d'envisager des embellissements des abords de voiries par des plantations initiées par les riverains eux-mêmes ("fleurissement citoyen").

Via la prise en compte d'une multitude de territoires protégés à l'échelle de la commune

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) annexé à notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) décline la question environnementale en de multiples objectifs pour le territoire.



Stéphane  
Tanzarella-Paganon,  
Maire Adjoint  
Environnement-Urbanisme



- Enjeux de préservation et de valorisation des écosystèmes présents : boisements, torrents, réservoirs de biodiversité
- Enjeux de préservation du cadre de vie semi-rural, de ses entités paysagères et patrimoniales, y compris agricoles et naturelles.

Via la préservation de ses espaces agricoles et naturels : quelle volonté politique ?

Le 29/01/2021, le conseil municipal a voté la possibilité d'une réflexion vers la mise en œuvre d'un PAEN (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles).

En effet, le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) impose à la commune de Biviers des engagements forts en matière de préservation du foncier dédié aux zones agricoles et naturelles. Il vise à **ralentir la consommation d'espace pour des besoins d'urbanisation**. À travers l'élaboration d'un PAEN l'objectif est de **pérenniser et valoriser les espaces naturels**, agricoles et forestiers au sein d'une trame paysagère structurante en lien avec notre cadre de vie mais également de favoriser une forte biodiversité et de limiter une imperméabilisation excessive du sol. Le PAEN représente aussi un moyen de **contrer la pression foncière**, laquelle rend difficile la mise à disposition de terrains pour l'installation de nouveaux agriculteurs.

*Le territoire de Biviers se caractérise par un patrimoine naturel de grande qualité*

Il existe en particulier deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

- Le versant est du massif du Saint-Eynard (ZNIEFF de type I)
- Le versant méridional de la Chartreuse (ZNIEFF de type II)

La partie nord du territoire de Biviers est incluse dans le **Parc Naturel de Chartreuse** et comprend le **périmètre du massif du Saint Eynard**, identifié comme **site classé** pour son grand intérêt paysager, par décret en conseil d'état du 11 janvier 2005.

## et pour un urbanisme raisonné

### Rénovation de la cour des écoles : été 2021

L'Etat a lancé au début de l'année 2021 un plan de relance national comprenant des volets environnementaux tels que la désimperméabilisation des sols, la lutte contre les îlots de chaleur et la végétalisation des cours d'écoles. À cette fin, la commune a lancé des consultations auprès d'un bureau d'études afin de réaliser un projet de rénovation qui associe les acteurs du scolaire et du périscolaire, ainsi que le Conseil Municipal des Enfants. De nouveaux espaces végétalisés seront créés, des arbres fruitiers ou autres seront intégrés au projet ainsi que de nouveaux jeux pour les enfants et des aménagements en toiture des bâtiments pour lutter contre les excès de chaleur lors de la saison estivale.

### Rénovation de la maison "Elston" située Clos de Franquières

Cette maison, léguée à la commune en 2020 est en cours de rénovation en vue d'une location à une famille. Dès à présent, le terrain a été mis en sécurité par la coupe d'arbres à hautes tiges qui fragilisaient le bâti. Les agents techniques, ainsi que le lycée horticole de Saint-Ismier sont intervenus pour valoriser cet espace paysager. Ce bien communal doit être remis aux normes actuelles vis-à-vis des performances énergétiques. Les consultations auprès d'architectes sont en cours.

### Quels documents d'urbanisme pour les travaux d'urbanisme ?

Consultez le site internet de la mairie pour savoir quel type de document déposer en fonction de l'importance des travaux à effectuer.

Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolition) nécessitent de respecter certains aspects réglementaires



### Pour quels travaux faut-il déposer une déclaration préalable ?

Pour la pose de fenêtre de toit, la réfection de la toiture, la pose d'une clôture, la construction d'une piscine de plus de 10 m<sup>2</sup> de surface de bassin ou d'un abri de jardin de plus de 5 m<sup>2</sup> d'emprise au sol...

Pour remplir vos formulaires, merci de consulter le site du service public afin de télécharger les CERFA mis à jour régulièrement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

### Exemples extraits du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

#### Plantations

Les haies végétales de clôtures seront constituées de préférence d'espèces locales en mélange, à feuilles caduques ou marcescentes.

#### Aspect extérieur du bâtiment :

Les matériaux et les couleurs (façade, toiture) doivent assurer une harmonie avec les teintes et les matériaux avoisnants et devront être discrets.

**Taille des haies :** les préconisations de la L.P.O. (Ligue Protectrice des Oiseaux) invitent à **ne pas tailler pendant les périodes de nidification, de mi-mars à fin juillet**. Ce n'est pas une obligation mais une incitation à préserver la faune. Bien entendu, toute coupe nécessaire de mise en sécurité ou de dépassement de hauteur (2 m maximum) doit être effectuée, y compris pendant cette période.

### Énergies renouvelables

Les équipements liés aux énergies renouvelables doivent être intégrés et adaptés à la logique architecturale des constructions et à leur environnement patrimonial et paysager, ils permettent si besoin de respecter les règles thermiques en vigueur.

### Clôtures et limites

En règle générale, pour conserver la transparence des espaces, le caractère semi-rural de la commune et assurer à la zone un caractère ouvert, les clôtures devront être évitées. Le cas échéant, les murs et les clôtures ne dépasseront pas 1,80 m et devront s'harmoniser avec les clôtures voisines.

### Toitures

Les toitures-terrasses non accessibles devront être végétalisées. Les couleurs des toitures devront être en cohérence avec les tonalités des matériaux locaux. Les teintes qui peuvent générer un contraste important dans le paysage et menacer la cohérence avec les bâtiments environnants seront prosrites.

**Évitons, lorsque c'est possible, les matériaux plastiques pour des clôtures provisoires ou définitives.**  
En effet, la commune de Biviers s'est engagée à poursuivre ses efforts en faveur de la protection de l'environnement en signant la **Charte "Rivières et Fleuves sans plastique : Océans protégés"**.



Olivier Bussier, Adjoint délégué aux finances

# Un Budget élaboré de nouveau dans un contexte de baisse des dotations et de pandémie

## Recettes

Encore cette année, l'enveloppe nationale de dotation globale de fonctionnement reste la même, mais Biviers voit la sienne se réduire à moins de 2 000 €. C'est ainsi plus de 240 000 € de recettes que Biviers a perdues sur les dix dernières années.

Les revenus liés aux taxes et impôts sont en légère hausse du fait de l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune.

## Investissements

L'année 2020 n'a pas été favorable à la réalisation des programmes qui avaient été planifiés, nous espérons que l'année 2021 nous permettra de terminer le reste à réaliser et de démarrer plusieurs nouveaux programmes :

- La fin des aménagements de la place du Village et du chemin des Barraux
- Le démarrage de travaux autour des écoles (cour et clôtures)
- La rénovation de la maison Elston
- La rénovation de la route de Meylan/centre bourg
- La mise en place de signalétique sur les cheminements piétonniers et le changement de passerelles piétonnières

Il a été décidé d'acquérir un nouveau lit à la Maison cantonale des personnes âgées.

Pour continuer son plan d'économies d'énergie, Biviers continue son effort d'amélioration de l'éclairage public par la mise en place de luminaires à led.

## Charges

À niveau de service égal, les dépenses de fonctionnement sont en diminution par rapport à celles de 2020. À signaler la pérennisation d'heures de travail pour des personnes affectées aux services périscolaires. À noter également le maintien d'un poste pour un apprenti en alternance.

## Subventions aux associations

Plusieurs associations n'ont pas pu consommer leur subvention en 2020 du fait de la crise sanitaire et n'ont pas demandé de subvention cette année. De ce fait, l'enveloppe globale est en légère baisse.

## Endettement

L'endettement est maintenant quasiment nul à Biviers. Néanmoins, compte tenu des taux très favorables, Biviers aura recours à un emprunt pour financer en partie la rénovation de la maison Elston. Conformément à nos engagements de campagne, l'objectif est d'avoir un revenu locatif permettant de compenser cet emprunt.

## Taux d'imposition

Les taux des taxes foncières (bâti et non bâti) demeurent inchangés en 2021.

La taxe d'habitation ayant été partiellement supprimée et sa part résiduelle étant perçue par l'État, ce dernier a prévu de compenser la perte de revenus de la commune en lui transférant les 15,9 % de la taxe foncière que percevait jusqu'à maintenant le Département.

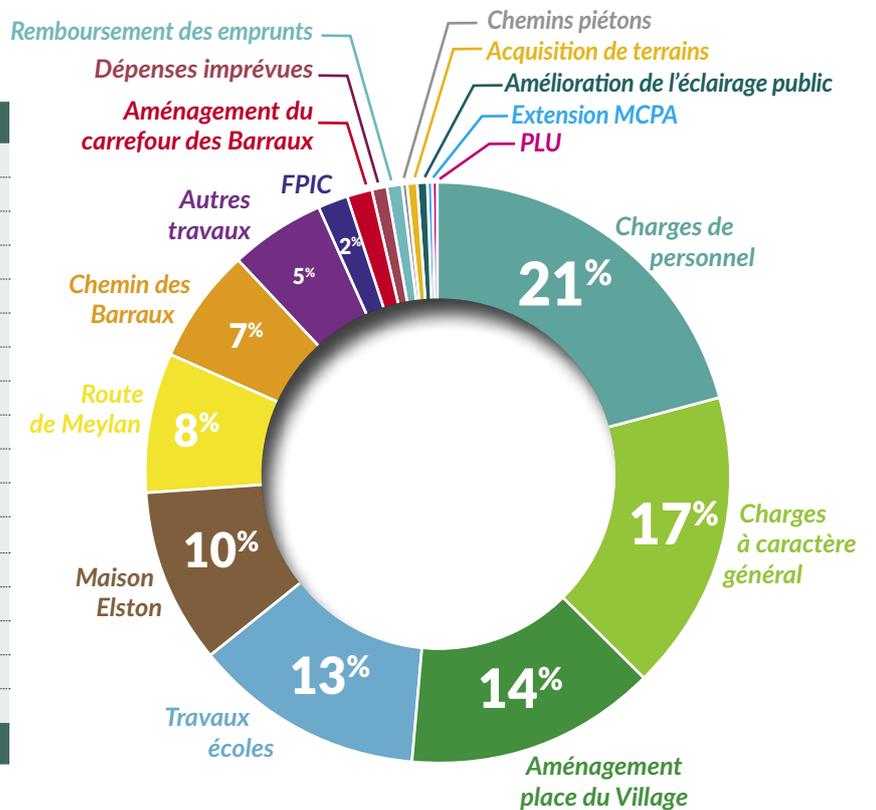
La commune percevra donc les 18 % de taxe foncière dont elle bénéficie déjà plus les 15,9 % transférés du département soit 33,9 % au total.

Ce changement n'a pas d'impact sur l'imposition de la taxe foncière des Bivérois.

## Dépenses

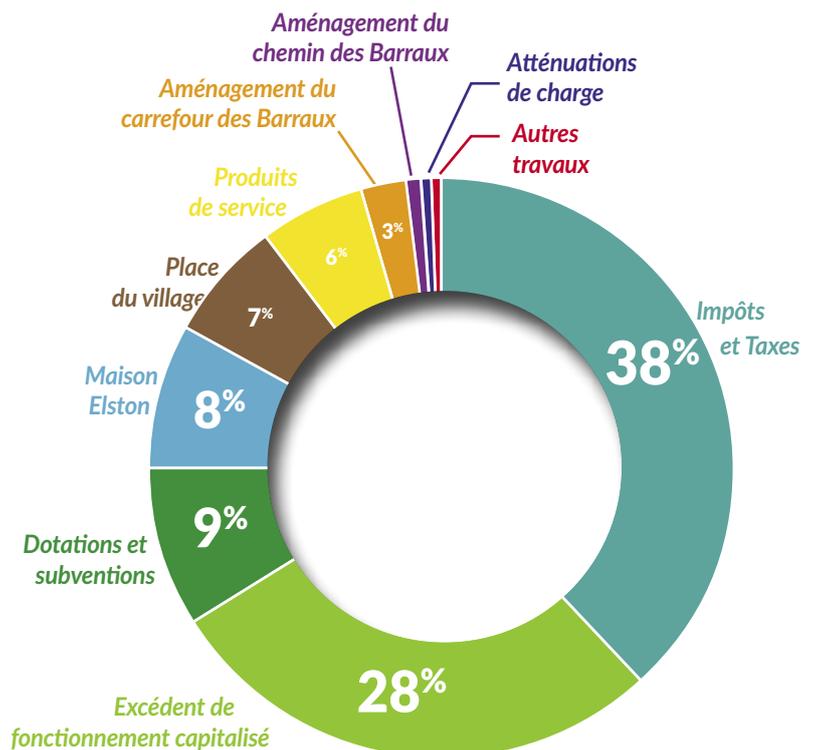
Poste	Total (€)
Charges de personnel	992 998
Charges à caractère général	805 404
Aménagement place du Village	659 816
Travaux écoles	598 500
Maison Elston	465 845
Route de Meylan	367 365
Chemin des Barraux	309 531
Autres travaux	253 306
FPIC*	81 000
Aménagement du carrefour des Barraux	62 000
Dépenses imprévues	46 935
Remboursement des emprunts	26 930
Chemins piétons	25 500
Acquisition de terrains	22 000
Amélioration de l'éclairage public	20 000
Extension MCPA	15 000
PLU	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 762 130</b>

\*Fonds de péréquation intercommunal



## Recettes

Poste	Total (€)
Impôts et Taxes	1 820 518
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 329 540
Dotations et subventions	428 822
Maison Elston	377 595
Place du village	321 423
Produits de service	273 965
Aménagement du carrefour des Barraux	120 273
Aménagement du chemin des Barraux	44 415
Atténuations de charge	24 000
Autres travaux	21 579
<b>TOTAL</b>	<b>4 762 130</b>



# Les commerçants de Biviers



### Supermarché Super U de Biviers "La proximité est une priorité"

Implanté à Biviers depuis 2003, Super U est le premier employeur de notre commune avec une centaine de salariés et s'étend sur une surface de 2 450 m<sup>2</sup>. L'accent est mis sur les produits frais, locaux et biologiques. Le magasin est doté de nombreux équipements qui lui permettent de fabriquer du pain, des préparations bouchères et des fumaisons, dont le saumon

fumé sur place. Nicolas Laubry, son PDG, également membre du Conseil d'Administration du Pôle Agroalimentaire de l'Isère, nous précise que "Super U Biviers inclut dans ses préparations et distribue des produits ISHERE, ce qui contribue au développement de la production agricole locale dans le respect des producteurs et de leur rémunération". L'entreprise est également attentive à l'environnement et à la santé avec de nombreux produits bio au sein de son linéaire.

Super U est habituellement ouvert tous les jours de 8 h 30 à 20 h (19 h actuellement pour cause de Covid), le dimanche matin de 8 h 30 à 12 h 30 et propose des courses en ligne avec un "drive-in" et la livraison à domicile.

**Adresse :** 60 chemin des Evêquaux



### Maison Dani "Du bon pain de tradition"

Nicolas Giacometti est installé à Biviers depuis l'été 2017. Sa passion pour la boulangerie, depuis l'âge de 15 ans, lui a permis de travailler avec des grands chefs comme Davy Tissot de l'institut Paul Bocuse et Michel Rochedy au Chabi-chou de Courchevel. Accompagné de ses sept collaborateurs, Nicolas Giacometti travaille chaque jour pour perpétuer le savoir-faire du bon pain traditionnel fait à la main, "le but est d'aller sourcer les matières premières en circuit court, de les assembler et de les transformer sur place". Tous ensemble, ils créent notamment, chaque jour, le "Saint-Fréjus" et le "Vertueux" à base de levain et farines de blés anciens. Dans sa boutique, il propose également des biscuits artisanaux et des pâtisseries de qualité gastronomique de la Maison Badine à La Tronche et de Justine Porcel, ancienne cheffe pâtissière du restaurant d'Anne Sophie Pic. "Les seuls juges de mon travail sont mes clients avec qui j'aime partager de beaux moments autour du pain".

**Horaires :** du mardi au samedi de 7 h à 13 h 30 / 15 h à 19 h et le dimanche de 7 h à 12 h 30. Compte Instagram @maisondani\_artisanboulangier. Facebook @Maison Dani artisan boulangier

**Adresse :** 941 rue Abel Servien (RD 1090)



Éric Janin, conseiller municipal délégué au développement économique



### Le Dressing "La mode accessible à toutes"

Justine et Elodie accueillent leurs clients au Dressing dans la joie et la bonne humeur. Une boutique d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> entièrement consacrée à l'univers féminin, comprenant articles de prêt-à-porter, bijoux, accessoires et décoration. "Nous avons un grand magasin et il est très important pour nous d'être à l'écoute de nos clients afin de leur donner les meilleurs conseils", nous a expliqué la gérante Justine Melot. Elle a toujours travaillé dans la vente et lorsque l'opportunité s'est présentée de passer du centre-ville de Grenoble au village de Biviers, en 2012, elle n'a pas hésité. Inutile de dire qu'elle ne regrette pas son choix et est très heureuse d'être installée dans ce "cadre exceptionnel". Dans son magasin, il y a une grande variété de prêt-à-porter, et une multitude de marques de très bon rapport qualité-prix. Des articles pour toutes à découvrir sur sa page Facebook @Le Dressing38330.

**Horaires :** lundi de 14 h à 19 h - du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

**Adresse :** 100 chemin des Evêquaux

### Camille Créa "Passionnée par la coiffure"



Implanté sur la commune depuis 32 ans (1989), le salon de coiffure a été repris par Camille Saboureault il y a 4 ans, suite au départ à la retraite de la propriétaire, Madame De Marchi, avec qui elle travaillait et qu'elle remercie. Camille est originaire de la région grenobloise et a fréquenté l'école de Biviers, un village qui est donc cher à son cœur et dans lequel elle est ravie d'exercer sa passion.

Elle est accompagnée de Louise qui est en contrat d'apprentissage. Le salon propose notamment des soins, produits végétaux et biologiques et des teintures pour "prendre soin des clients tout en respectant l'environnement et la santé". Spécialisée dans le domaine des coupes et des chignons, Camille met également à disposition de ses clients son savoir-faire dans la création de coiffures de mariage et de soirée. Camille nous confie qu'elle est "très attachée à la commune de Biviers et à sa clientèle".

Le salon est ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 18 h 30 non-stop, mercredi de 9 h à 12 h et le samedi de 8 h 30 à 16 h 30. Toutes les informations sont sur la page Facebook @Coiffure Camille Créa, Instagram @crecamille et le site internet <http://camillecrea.ovh/>

**Adresse :** 865 rue Abel Servien (RD 1090)

## La Fromagerie ALPICIUS

**“Du producteur à l’assiette, privilégier l’authenticité et le terroir”**



Nicolas MAJOUX, natif du Haut-Meylan, diplômé en économie et gestion hôtelière, a travaillé dans le monde de l’hôtellerie de luxe et la haute gastronomie, avec notamment le Chef Joël ROBUCHON à Monaco. Après avoir été propriétaire de plusieurs établissements hôteliers, il revient dans sa région d’origine pour changer de voie, et gérer une fromagerie à la Tronche. Fort de cette nouvelle expérience gastronomique, il crée en 2017 la Fromagerie ALPICIUS à Biviers. Le nom “ALPICIUS” est la combinaison du nom du gourmet romain de l’antiquité Apicius et des Alpes... source inépuisable des produits de son étal ! “Être authentique, ne pas mentir aux clients et leur offrir régulièrement de nouvelles expériences gustatives” est la devise de Nicolas et de son nouveau collaborateur Ludovic BOUVARD, lui aussi issu du monde de la restauration. Tous les produits, fromages et épicerie fine vendus dans le magasin sont soigneusement sélectionnés et testés par le duo. Ils privilégient, au maximum, les produits locaux et fermiers.

Afin de répondre aux nouveaux modes de consommation, un service de Click & Collect a vu le jour depuis mars 2021. L’accès à cette boutique en ligne se fait via le site internet : [www.alpicius.fr](http://www.alpicius.fr) ou via la page Facebook : @FromagerieAlpicius.

**Horaires :** du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, le dimanche de 9 h à 12 h 30.

**Adresse :** 941 Rue Abel Servien (RD 1090)



**Primevère “L’horticulture est un choix de vie”**

Hervé Pélissier est un enfant du Grésivaudan, qui a grandi entre Saint-Ismier et Biviers. À l’âge de 17 ans, après un CAP horticulture et espace vert au lycée agricole de Saint-Ismier, il commence à travailler avec l’horticulteur de Biviers. Trois ans plus tard, en 1984, il rachète l’entreprise dans laquelle il développe une activité de paysagiste avec son frère. Le magasin Primevère a été un des premiers commerces du village et il a grandi avec Biviers. Hervé s’est impliqué dans la vie de la commune notamment en tant que président du syndicat des agriculteurs dans les années 80. Depuis 2014, l’activité de paysagiste a disparu pour laisser place à la vente et à la livraison en se concentrant sur des fleurs et des plantes de qualité. “Je suis en contact direct avec les producteurs et je suis livré deux à trois fois par semaine”, nous explique Hervé. Fruit de son expérience et de sa passion, secondé par son épouse et leurs deux employées, ils sauront vous conseiller et vous aiguiller lors de vos achats.

**Horaires :** du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, le dimanche de 9 h à 12 h 30.

**Contact :** <https://www.primevere-fleuriste-biviers.fr/>

**Adresse :** 941 rue Abel Servien (RD 1090)

## Le Comptoir de nos Fermes

**“Des produits agricoles locaux de qualité”**



En 2007, 6 agriculteurs de Chartreuse ont fait naître l’idée du Comptoir De Nos Fermes et c’est en décembre 2011 que leur idée a pris vie avec l’ouverture d’un magasin de producteurs locaux. Pour certains d’entre eux, l’agriculture est une continuité familiale, pour d’autres c’est le début qu’une nouvelle aventure. Des produits livrés par 34 agriculteurs locaux sont proposés. Ce sont des produits de qualité obtenus grâce à leur maîtrise technique ainsi qu’aux choix des variétés et des races. Marc Bardin, l’un des agriculteurs associés, nous a expliqué que Le Comptoir De Nos Fermes a pour but de “développer les fermes et valoriser les producteurs locaux de fruits, légumes, viande, miel... en vendant des produits de qualité à un prix équitable, du producteur au consommateur”. Accompagnés de deux employées, les agriculteurs vous accueillent dans leur boutique de 188 m<sup>2</sup> et grâce à leur expérience et leur savoir-faire, ils conseillent les clients. À l’avenir ils souhaitent “poursuivre cette initiative qui permet de proposer des produits de qualité à des prix justes”.

**Horaires :** jeudi et vendredi de 9 h à 19 h et samedi de 9 h à 18 h.

**Contact Facebook :** @Le comptoir de nos fermes

**Adresse :** 100 Chemin des Evéquaux

# Moustique tigre

Le moustique tigre est implanté et actif dans plusieurs communes du département de l'Isère, particulièrement nuisant, piquant pendant la journée avec un pic d'agressivité à l'aube et au crépuscule, il empêche les habitants de vivre à l'extérieur.

En effet, le moustique tigre est essentiellement lié à l'habitat humain. Ces moustiques se déplacent peu, un moustique tigre qui pique dans le jardin est né à moins de 150 mètres de là.

Les traitements insecticides ne permettent pas d'éliminer les moustiques durablement. Il est donc primordial d'agir en les privant d'eau. Une mobilisation sociale importante de chaque habitant, par des gestes simples peut réduire efficacement sa présence.

## COUVREZ, VIDEZ, RANGEZ

- **couvrir** de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin, les réserves d'eau de pluie
- **vider** une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols...
- **ranger** à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets
- **curez** pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille...
- **jeter** les objets inutiles, boîtes de conserve, pneus usagés

### COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2022 dans 30 départements)	

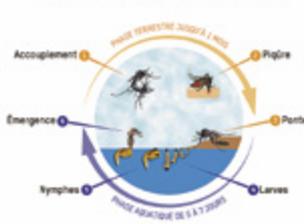
### COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



- MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS...**  
Videz à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...
- DÉCHETS**  
Videz à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.
- SOUCCUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAOX, ARROSOIRS...**  
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).
- PISCINES - BASSINS**  
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.
- GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION**  
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.
- RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU**  
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

### LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



Le cycle de développement du moustique tigre se déroule en 14 jours. Il commence par l'accouplement, suivi de la ponte d'œufs dans l'eau. Les œufs éclosent en larves, qui passent par deux stades de développement (1 et 2) avant de devenir des nymphes. Les nymphes passent également par deux stades (1 et 2) avant de devenir des pupes. Les pupes émergent en adultes après environ 14 jours.

### L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos succuppes conserveront l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

- **se protéger** : moustiquaire, habits longs, privilégier les endroits aérés...

Il est essentiel que chacun agisse chez lui. Ces gestes simples réduisent efficacement leur prolifération et protègent l'entourage.

L'EID Rhône-Alpes est là pour aider chaque habitant dans cette démarche. Ses agents peuvent venir à domicile, gratuitement pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer, et vous apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique.

Toute demande peut être adressée via le site internet :

<https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

## Nuisances sonores : respectons les horaires... et les voisins !



Avec les beaux jours, les travaux en plein air ont repris : bricolage, tonte, taille...

L'excès de bruit peut porter atteinte à notre santé (stress, fatigue, hypertension artérielle...) mais aussi à notre qualité de vie.

Aussi l'utilisation par des particuliers d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) est limitée par arrêté préfectoral :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Certaines copropriétés ont adopté des règles complémentaires.

Les activités des professionnels causant des nuisances sonores doivent être interrompues tous les jours de 19 h 30 à 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf cas d'intervention urgente.



## La grue du Châtelard



Lucien Vullierme,  
1<sup>er</sup> Adjoint délégué  
aux travaux

Sur les hauts de Biviers, une grue intrigue de nombreux Biviérois. Il ne s'agit pas de la construction d'un ensemble immobilier mais de la réalisation d'une seconde cuve d'un réservoir d'eau potable au Châtelard. Cette seconde cuve de 6 000 m<sup>3</sup> est destinée à sécuriser l'alimentation des réservoirs communaux suite à la dégradation d'un réservoir de Château Corbeau par un bloc rocheux. L'accès à ce gros chantier se fait par Saint-Ismier. Ce projet avait été décidé par le SIED (Syndicat des Eaux de la Dhuy) avant le transfert de la compétence eau potable à la Communauté de communes du Grésivaudan en janvier 2018. Les travaux sur site, débutés courant 2018, interrompus plus de 18 mois à cause de recours, ont repris au second semestre 2020. La grue visible de la vallée a été installée pour assurer l'élévation des parois de la cuve.

## Chemin des Barraux



Les travaux ont débuté fin juin 2020 et l'enrobé final de la voirie a été posé la seconde quinzaine de mars 2021. La pandémie, par la désorganisation des entreprises, a entraîné de nombreux retards préjudiciables au bon déroulé du chantier, de ce fait le revêtement final de la voirie a dû être différé après l'hiver.

### Travaux réalisés :

- Remplacement de la conduite d'eau potable (à la charge du Grésivaudan)
- Remplacement du réseau d'eau pluviale et pose de grilles
- Remplacement d'un tronçon du réseau d'eau de source
- Changement de poteaux d'incendie
- Gainage du réseau d'eaux usées, par l'intérieur (à la charge du Grésivaudan)
- Enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom)
- Rénovation de l'éclairage public (lampes à leds)
- Réfection de la voirie, couche structurelle et revêtement.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, après une concertation avec les riverains, les aménagements de sécurité seront mis en place.

Le budget pour les travaux à la charge de la commune s'élève à environ 630 000 € ; ces travaux bénéficient de plusieurs subventions : département et TE38 (syndicat d'électricité).

Les travaux à la charge du Grésivaudan sont financés par le budget eau et des subventions.

## Place du village et bâtiments avoisinants



### La place

Cette dernière a conservé officiellement son nom, Place du village.

Les espaces créés permettent de jouer aux boules ou de s'asseoir pour admirer le paysage.

Côté pratique, une prise de recharge pour vélo électrique a été installée, ainsi que des sanitaires publics accessibles aux handicapés.

Budget 400 000 € environ ; travaux subventionnés par le département, la région et l'état.

Les conditions sanitaires n'ont pas permis l'inauguration de la place et de son nouveau monument aux morts ; cette inauguration est prévue le 11 novembre 2021.

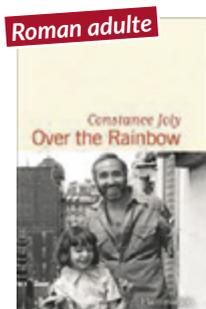
### Les bâtiments

Toutes les façades des bâtiments ont été refaites en respectant les préconisations de l'architecte des bâtiments de France.

La couverture de l'ancienne salle des fêtes a été refaite. Les aménagements intérieurs la rendent plus sobre en énergie, plus confortable, mieux adaptée aux usages. Cette salle a été renommée officiellement salle Louis Charpentier afin d'honorer cet homme qui a été maire de la commune pendant 30 ans.

Budget 324 000 € environ; travaux subventionnés par le département, la région et l'État.

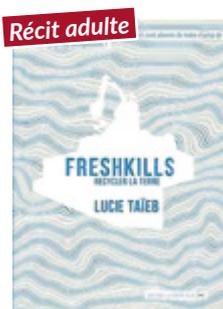
## Coup de cœur... ...de la bibliothèque et de ses lecteurs



Roman adulte

**Over the rainbow**  
Constance Joly  
Flammarion, 2021

“Over the rainbow”, un titre qui sous ses apparences légères est révélateur d'un parcours poignant. Ce récit touchant est celui d'une fille, Constance Joly, qui raconte l'histoire de son père, mort du sida dans les années 90. Hommage d'une fille à son père trop tôt décédé, un père qui s'était libéré de son carcan, faisant fi de l'adversité, pour vivre en conformité avec ce qu'il était réellement... Une belle déclaration d'amour.



Récit adulte

**Freshkills : recycler la terre**  
Lucie Taïeb  
La contre-allée, 2021

L'invisible, l'autre nom des déchets, des déclassés. Ou plutôt l'autre nom de ce que l'on refuse de voir. Comment recycler la Terre, se débarrasser des déchets ? Par la reconversion d'une immense décharge à ciel ouvert située à Staten Island, Freshkills. Avec ce livre extrêmement intéressant qui croise les approches, Lucie Taïeb parvient à réconcilier écologie et littérature. Elle nous tend le miroir de l'obsolescence pour voir la réalité de nos vies, leur impermanence.



Roman graphique adulte

**Nagasaki**  
Agnès Hostache, Eric Faye  
Lézard Noir, 2020

Agnès Hostache adapte le roman d'Eric Faye. Voici un joli poème illustré magnifiquement. Shimurasan vit seul dans une maison silencieuse. Cet homme ordinaire rejoint chaque matin la station météorologique de la ville, déjeune seul et rentre tôt. Tout est ordre et mesure. Depuis quelque temps déjà, il répertorie scrupuleusement les niveaux et les quantités de nourriture stockée dans chaque placard de sa cuisine. Dans ce monde clos, un bouleversement s'est produit. L'histoire délicate et touchante d'Eric Faye, est portée par les peintures feutrées et sensibles d'Agnès Hostache pour un roman graphique tout en subtilité.



BD ado/adulte

**Miss Charity (t.1/3)**  
D'après le roman de Marie-Aude Murail  
par Loïc Clément  
illustré par Anne Montel  
Rue de Sèvres, 2020

Nous sommes au XIX<sup>e</sup> siècle, nous suivons l'histoire d'une héroïne, de son enfance à l'âge adulte. Un hommage à Béatrix Potter où l'on retrouve des inspirations des plus grands auteurs de cette époque, tels que la comtesse de Ségur, Dickens, Charlotte Brontë, Jane Austen et tant d'autres. Retrouver en bande dessinée le roman et la délicatesse des illustrations originelles du roman.

## Tous à vos plumes ! Gagnez une liseuse électronique et des livres !

Le concours 2021 de nouvelles et de poésies “Au Bonheur des Mots” est organisé par les deux médiathèques intercommunales de Crolles et de Pontcharra. La thématique est “le désir” et il est ouvert à l'ensemble des abonnés du réseau des bibliothèques du Grésivaudan, jeunes et adultes. Les lauréats seront récompensés par des lots de qualité, liseuse électronique et livres.

### Pour le concours de nouvelles :

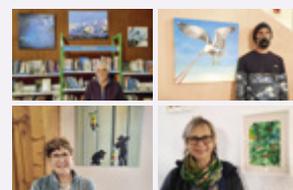
téléchargez le bulletin d'inscription + le règlement “Nouvelles” :  
[bibliotheques.le-gresivaudan.fr/userfiles/file/Reglement-Nouvelles-2021.pdf](https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/userfiles/file/Reglement-Nouvelles-2021.pdf)

### Pour le concours de poésies :

téléchargez le bulletin d'inscription + le règlement “Poésies” :  
<https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/userfiles/file/Reglement-Poesies-2021.pdf>

## Exposition à la bibliothèque

La bibliothèque accueille, depuis le 16 avril et jusqu'à la fin du mois de mai, une exposition pour mettre en lumière des artistes peintres locaux. Venez découvrir les œuvres de Joëlle Desbryères, Romain Masson, Agnès Rolin et Elisabeth Guglielmi durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.



## Succès des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière !



Vous avez été nombreux à participer à cette action pour le premier trimestre. Certains participants nous ont alertés sur le peu de communication notamment sur les thématiques abordées et le fait que chacun pouvait participer à tous les ateliers.

Nous ferons mieux la prochaine fois.

Quelques témoignages de participants :

- "Ce genre de remise à niveau devrait être rendu obligatoire en fonction de l'âge, mais aussi de l'ancienneté du permis."
- "Cours très adaptés à des "anciens" conducteurs. Bravo au formateur ! A l'écoute de tous."
- "Présentation claire et efficace. Remise à niveau parfaitement utile. Bravo ! A la semaine prochaine."
- "Séance très intéressante, riche et surtout utile pour nous aider à comprendre nos points faibles."

Témoignage de l'intervenant M. Didier Martin enseignant de la conduite et de la sécurité routière :

"J'ai eu un immense plaisir à animer ces ateliers de sécurité routière avec les seniors, grâce à leur bonne humeur et leur envie d'apprendre. Les remerciements que j'ai pu recevoir de leur part montrent qu'ils ont apprécié le moment."

En partenariat avec les CCAS du bassin de vie (Bernin, Montbonnot Saint-Martin, Saint-Ismier, Saint-Nazaire les Eymes) et le département de l'Isère, nous allons reconduire cette session de trois ateliers avant la fin de l'année.

D'autres thèmes peuvent être proposés comme par exemple l'environnement du conducteur, le partage de la route, la maîtrise de son véhicule, la conduite de nuit et sous intempéries.

Vous êtes intéressé(e) ?

Une liste d'attente est déjà établie  
Inscription auprès de Valérie Rusé  
adjointe administrative CCAS  
au 04.76.52.10.45 ou par mail :  
ccas@mairie-biviers.fr

## Romp l'isolement



**L'isolement vous pèse, votre famille est loin, vous avez besoin de compagnie...**

Le CCAS de Biviers peut vous aider à traverser cette pandémie de COVID 19, en organisant des rencontres, des petites promenades, des moments conviviaux, tout en respectant les gestes barrières.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous inscrire au 04.76.52.10.45.

ou par mail au ccas@mairie-biviers.fr

## Un service de proximité gratuit !

Les permanences d'écoute et de conseils sont très appréciées de nos seniors !

Rappel : une permanence de consultante sociale en gérontologie est mise en place sur Biviers pour vous et vos aidants (famille, proches...) dans vos démarches administratives et la perte d'autonomie.

Tous les derniers jeudis du mois de 9h à 12h30 en mairie de Biviers.

Sur rendez-vous seulement. Inscriptions auprès du CCAS de Biviers par téléphone au 04 76 52 10 45 ou par mail à ccas@mairie-biviers.fr

*Je suis l'aidante de ma tante de 92 ans. Elle vit seule à domicile, sans enfant, elle ne peut plus se déplacer. Elle oublie la casserole sur le feu, dépense de l'argent sans faire ses comptes, je suis inquiète de la laisser seule, que faire ?*

*J'ai 78 ans, j'ai des difficultés à me déplacer et j'aurais besoin d'aide pour faire mon ménage et préparer les repas, quelles sont les démarches pour avoir de l'aide à domicile ?*



**A qui s'adresser ?  
Où ?  
A quel moment ?**

Afin de vous accompagner et de vous orienter au plus juste face aux questions qui se posent dans votre quotidien, les CCAS de Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin et Saint-Ismier, en partenariat avec le département de l'Isère proposent ce nouveau service de proximité gratuit.

# Accueil de loisirs

## 3 - 6 ans : donjons, dragons et châteaux-forts

Une semaine haute en couleurs, paillettes, boucliers et épées pour nos jeunes chevaliers et princesses !

Sandra, Laetitia, Cathy et Fanny ont animé les journées avec

- des activités manuelles : déguisements, accessoires du Moyen-Âge, art plastique,
- des jeux : jeux en bois, défis fous, joutes royales !
- de la cuisine ! Merci Laetitia.

La sortie du mercredi s'est faite tout près du centre "au 4<sup>e</sup> château de Biviers", pour aller découvrir le Château du Bontoux, sous un temps pluvieux, mais le sourire aux lèvres ! Merci aux propriétaires pour leur sympathique accueil !

Un voyage dans le temps réussi pour nos apprentis princesses et chevaliers.



## 6 - 10 ans : des vacances sous le signe des Gallo-romains

Les petits Biviérois ont pu découvrir le monde des Gaulois et des Romains grâce à une multitude d'activités sportives, artistiques et manuelles.

Au travers de celles-ci, les enfants se sont approchés au plus près de leur manière de vivre, avec notamment la création d'un village gaulois, de chars romains et de sports antiques.

Et pour compléter ces vacances, une sortie raquettes au Collet d'Allevard, balade ludique avec un guide, a éveillé la curiosité des participants.



## Espace Jeunes

Pendant les vacances de février, les jeunes de Biviers (11 ans et +) ont pu participer à plusieurs sorties en montagne dans le Vercors profitant des bonnes conditions de neige de cette saison.

Au programme des sorties à la neige :

- **Airboard**, une luge rapide, en position sur le ventre, tête en avant, qui permet une bonne maniabilité et surtout une excellente sensation de vitesse.
- **Fatbike**, VTT avec de larges roues
- **Challenge biathlon** avec des carabines laser.

Pour finir, les enfants ont fait une belle sortie raquettes encadrée par un guide local avec en prime, la construction d'un igloo et une initiation à la recherche de victimes d'avalanches. A cette occasion, un repas savoyard fourni et préparé par nos soins a régalé les enfants.

Ils ont également participé à des animations ludiques dans la salle de l'ancienne mairie qui leur est dédiée depuis deux ans. Un programme varié a été proposé : une initiation sportive Kinball, un jeu coopératif avec un ballon géant, une séance de cinéma pop-corn sur grand écran pour compenser la fermeture des salles et pour finir la semaine, un tournoi de jeux vidéo qui a connu un vif succès !

Au cours de la semaine, les jeunes ont pu s'évader le temps d'un instant et se retrouver ensemble, toujours dans le respect des gestes barrières du contexte sanitaire.



### Pour information :

les accueils de loisirs seront ouverts cet été du 7 au 16 juillet et du 16 au 31 août pour les enfants et jeunes, répartis en 3 groupes d'âges : 3 - 6 ans, 6 - 10 ans et +11 ans (collégiens).



## Le Conseil Municipal des enfants de Biviers

Le 4 mars 2021, les enfants ont pu découvrir le plan final du premier projet auquel ils ont travaillé, à savoir la végétalisation/désimperméabilisation des cours d'écoles. La cour dont le revêtement sera en quasi-totalité perméable comprendra désormais des espaces engazonnés, des arbustes, de nouveaux arbres, un préau pour l'élémentaire, des toiles d'ombrages pour la maternelle et un toboggan, une structure à grimper, un jeu de petits chevaux, un billodrome... Les enfants sont ravis du projet et les CM2 en arrivent presque à regretter d'entrer au collège l'année prochaine ! C'est promis, ils pourront venir essayer les jeux le jour de l'inauguration.

Nos jeunes élus ont aussi choisi de nouveaux projets. Ceux qu'ils préfèrent ne sont pas réalisables actuellement, en raison des contraintes sanitaires : organisation d'une soirée sous les étoiles, d'une boom en extérieur et d'un troc de jouet. Ils en ont donc choisi d'autres, très intéressants aussi, à réaliser en attendant le retour à une vie plus normale. Parmi les projets : organiser une collecte alimentaire, créer des nichoirs pour les oiseaux, travailler sur la taille des portions à la cantine pour trouver le bon équilibre : enfants rassasiés/pas de gaspillage...



# Concert des élèves de l'AMZOV, école de musique, en Live Stream



Depuis mars 2020, les élèves de l'AMZOV bénéficient de leurs enseignements en visio ou en présentiel, dans le respect d'un protocole sanitaire rigoureux.

Les 27 et 31 mars derniers, l'AMZOV leur a offert l'opportunité de se produire "en public" en salle Ecrins de l'Agora, à travers l'organisation de mini-concerts filmés et retransmis en Live Stream sur la plateforme YouTube. "Un format innovant et adapté aux conditions sanitaires, qui permet aux élèves de retrouver du sens à leur pratique musicale en démontrant leurs progrès et en partageant leur plaisir de jouer devant un public", indique Nadia Khenniche, directrice de l'AMZOV.

Flûtes, clarinettes, piano, guitares... Avec talent, les tout jeunes élèves de l'école de musique comme les plus grands ont défilé devant la caméra (avec masques ou derrière un plexiglas selon l'instrument), interprétant les morceaux travaillés dans l'année.

Vidéos et photos à venir sur notre blog [www.amzov.fr](http://www.amzov.fr)



## Un couple de champions biviérois

Leurs silhouettes élancées, leurs foulées amples et aériennes, vous avez certainement croisé ce couple sur nos routes et chemins communaux.

Ce couple c'est : Djalila Sgatni et Damien Chaperon fervents amateurs de course à pied. Amateurs... et un peu plus, puisqu'ils possèdent chacun un palmarès très éloquent.

On les retrouve depuis plusieurs années sur différents podiums de courses régionales dont notre très cher Cross de Biviers. Plus récemment, ils sont revenus tous les deux auréolés du championnat de France master sur piste qui s'est déroulé le 11 octobre dernier à Chalon-sur-Saône.

Djalila, en fine tacticienne a réalisé l'exploit et a été sacrée vice-championne de France sur 1 500 m.

Damien en a fait de même sur 5 000 m et s'octroie lui aussi la médaille d'argent. Ils espèrent renouveler la performance et voire monter sur la plus haute marche du podium en 2021.

On leur souhaite une bonne préparation et beaucoup de succès pour cette année où les conditions sanitaires devraient, on l'espère, s'améliorer.



# Mobilité

Envie de rouler à vélo à travers la commune sans trop de souci ?

La commune a pensé à vous en sécurisant son usage.

- Vingt arceaux ont déjà été posés sur six emplacements : 4 à la Mairie, 7 dans le secteur MPT-écoles, 2 à la salle Louis Charpentier, 2 sur la place du village, 3 à la salle polyvalente et 2 aux tennis.
- Une consigne à vélo de 5 places, appelée minibox, complète ce dispositif depuis mi-mai. Vous pourrez laisser votre vélo en toute sécurité lors de vos déplacements vers Grenoble ou dans le Grésivaudan.

Où ? Au croisement de la rue Abel-Servien (RD 1090) et du chemin du Bœuf, proche de l'arrêt de bus.

Comment ça fonctionne ?

- Location d'une place auprès de Métrovélo.
- Le prix à l'année est de 49 € remboursable pour les actifs à 50 % par leur employeur.



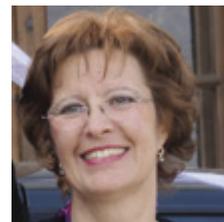
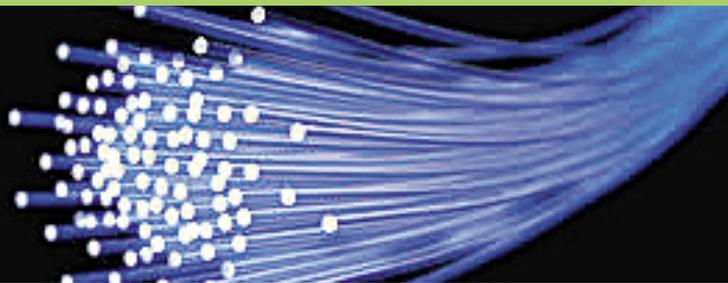
# Labellisation de cérémonie



La cérémonie d'inauguration du nouveau monument aux morts et d'hommage au Lieutenant Jean Silvy prévue le 8 mai 2021 a dû être reportée au 11 novembre en raison des contraintes sanitaires en vigueur.

L'Union Nationale des Combattants (UNC) Alpes Chartrouse accompagnée par les associations des Anciens des Troupes de Marine et de l'Hirondelle Diables bleus (Amicale des Anciens du 6<sup>e</sup> BCA) avait soumis à la préfecture un projet pour obtenir la labellisation de cette cérémonie dans le cadre du 80<sup>e</sup> anniversaire des événements de 1941.

Le Préfet de l'Isère a décerné le label "Action mémorielle 2021" le 15 avril dernier !



Marylin Arndt,  
délégation  
Ville Connectée,  
Transition Énergétique  
et Relations  
Communautaires

# “La Fibre Arriiiiive !” enfin à Biviers

Le déploiement de la Fibre jusqu'aux abonnés est un projet à grand budget dont la réalisation a démarré en 2017 ; en Isère c'est le Département qui en a pris la maîtrise d'ouvrage, avec un budget de près de 1 demi-milliard d'euros. Il permet ainsi de rendre éligible à La Fibre très haut débit :

- d'ici 2022, 340 communes et l'ensemble de leurs habitants abonnés,
- d'ici 2024, 126 communes restantes connectées pour atteindre 99,6 % des foyers et des entreprises.

Après les nombreuses difficultés techniques rencontrées initialement, ces dates sont maintenant confirmées. Le Département a ainsi fait le choix de ne pas mécontenter toutes les communes mais d'en privilégier les 2/3 par un déploiement complet, les 126 restantes étant servies un peu plus tard.

Et ça y est ! Biviers était bien dans la première phase et des dizaines de Biviérois ont déjà pu être connectés depuis le début du mois d'avril. Cependant, les premiers raccordements ont connu des ratés, si bien que la municipalité a souhaité refaire le point de la situation avec le Département. Une réunion a ainsi été organisée en Mairie, sous l'égide d'Agnès Manuel, Conseillère Départementale, avec ses techniciens. Les problèmes ont ainsi pu être réglés et les perspectives clarifiées, notamment la confirmation que la quasi-totalité des Biviérois seront raccordables d'ici cette fin d'année.

**En attendant la carte d'éligibilité évolue tous les jours avec de nouvelles zones connectables. Alors que faire pour en savoir plus ?**

**Consultez aussi le site  
<http://www.mairie-biviers.fr>  
à la rubrique La\_FIBRE,  
pour les dernières informations.**

- **Première étape** : connectez-vous vite sur le site : <http://www.iserefibre.fr/> dans l'onglet : TEST D'ELIGIBILITE, et entrez vos coordonnées dans le formulaire. Vous pourrez aussi grossir la carte jusqu'à atteindre votre quartier. Les points bleus indiquent les abonnés éligibles.
- **Si vous êtes éligible à la Fibre** vous serez contacté par votre opérateur commercial actuel, mais vous pouvez aussi vous connecter sur le site de celui-ci qui vous proposera ses différentes offres commerciales et vous proposera rapidement un rendez-vous pour l'installation.
- **Si vous n'êtes pas éligible**, un peu de patience, cela devrait s'arranger !
- Un cas particulier doit cependant vous demander un peu d'attention : tous vos voisins sont éligibles et pas vous ! Que faire alors dans ce cas-là ?

Contactez la mairie, qui vous indiquera si votre adresse est bien référencée ou n'a pas fait l'objet d'un nouveau plan d'adressage, ou s'il y a un problème technique concernant votre ligne.

Plusieurs conseils : soyez présent le jour de l'installation, vous-même ou un membre de votre famille ou un ami, car

l'installateur aura besoin de votre aide pour comprendre rapidement le contexte de votre habitation. Et même s'il a le devoir d'amener la Fibre jusque dans votre habitation, si la gaine qui conduit le câble téléphonique original est bouchée, obstruée, voire n'existe pas, il ne pourra pas l'amener jusqu'au lieu que vous aurez sélectionné pour mettre votre box internet, et il repartira en vous demandant de faire réaliser les travaux avant de reprendre rendez-vous. Si La Fibre arrive en aérien dans votre résidence, penser aussi à dégager et élaguer la végétation envahissante.

Et si vous êtes un peu perdu, et vous posez plein de questions, contactez la mairie et/ou laissez un message avec vos coordonnées, vous serez recontacté.

## Élections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales sont organisées simultanément cette année et ont lieu les 20 et 27 juin 2021. Initialement prévues en mars, elles ont été repoussées de trois mois en raison de la pandémie de Covid-19.

La campagne électorale sera nécessairement adaptée. Le ministère de l'intérieur va mettre en ligne un site internet avec toutes les professions de foi des candidats. Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire sera adopté pour garantir la sécurité sanitaire. Conformément à ce que prévoit la loi du 22 février 2021, les procurations seront facilitées. Tous les membres des bureaux de vote pourront être vaccinés et testés avant les élections.

### Attention !

**À Biviers les deux bureaux de votes se tiendront à la salle polyvalente et non à la mairie afin de respecter les contraintes sanitaires.**